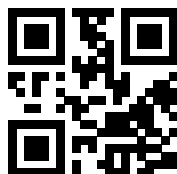


# LUMAFRAIS/BIOVENCE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 19 mars 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 15 octobre 2021 sous réserves d'incidents**

Suivant acte sous seing privé (acte électronique du 04 octobre 2021), enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON, sous les mentions Dossier 2021 00053111, Référence 8404P01 2021 A 03561.

La société **LUMAFRAIS**, SARL au capital de 100 000 €, ayant son siège social 26, Route de Camsaud, 84370 BEDARRIDES, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 414 666 891, représentée par son gérant, M. Philippe DAMINIANI.

A CEDE

A la société **BIOVENCE**, SAS au capital de 440 000 €, ayant son siège social 656, Avenue du Clapier, Zone du Couquiou, 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 321 630 782, représentée par sa présidente, la société FINANCIERE DE LA PETITE CRAU, elle-même représentée par son président, M. Jean-Louis CHABROL.

Une branche complète d'activité de « fabrication et vente de pâtes fraîches farcies et dérivés, plats à emporter et tous produits alimentaires », sis et exploité 26, Route de Camsaud, 84370 BEDARRIDES, moyennant un prix principal de 500 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur sont fixées au 04 octobre 2021.

L'acquéreur restera immatriculé au RCS d'AVIGNON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Lionel GORET, Avocat au Barreau d'AVIGNON, sis 155, Rue Lawrence Durrell, CS 90016, 84908 AVIGNON Cedex 9.

3952157

Publié le 15/10/2021



Ecrit par Echo du Mardi le 15 octobre 2021